



Académie de Volleyball
Genève

ASSEMBLEE GENERALE 2019 PROCES-VERBAL

Salle de réunion du Centre Sportif du Bois-des-Frères
Mercredi 9 octobre 2019 – 19h30

1. Accueil et appel des membres.

Eric METRAL (Président) souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il rappelle que les membres de l'AVGe sont des clubs de Swiss Volley Région Genève (SVRG) ainsi que cette dernière. Il remercie les personnes présentes à cette assemblée générale ordinaire et donne la liste des personnes et entités excusées.

L'assemblée générale ordinaire 2019 de l'AVGe est déclarée ouverte à 19h36.

Les personnes suivantes ont signé la liste de présences.

Société membres :

1. SVRG – Swiss Volley Région Genève	GEORGIU Michel
2. Avully VBC	SCHIFFER Véronique, co-présidente
3. Chênois Genève Volley	Absent
4. Genève Volley	RUFFIEUX Sébastien, président
5. Lancy VBC	Excusé
6. Meyrin VBC	Absent
7. PEPS VBC	Excusé
8. Servette Star-Onex VBC	INFANTE Carl, président
9. VBC Etoile-Genève	Excusé
10. VBC Ferney Prévessin	Absent
11. Vernier Volley	RUFFIEUX Nathalie, présidente
12. VJGS Beach	MUSY Yvan

Membres du comité :

1. METRAL Eric, président	
2. SCHIFFER Eduardo, vice-président	Excusé
3. BERNARD Philippe, trésorier	
4. BUELER Valérie, membre	
5. MILLA Marie, membre	
6. BELLARDI Pierrot, membre et webmaster	Excusé
7. GEORGIU Michel, membre	
8. RUFFIEUX Sébastien, membre	
9. TABANDZELIC Nikola, membre	

Collaborateurs :

1. CHEVALIER Loïc	Excusé
2. ELLEGAARD Nicklas	Excusé
2. GOTHUEY Fabien	Excusé
3. von DÄNIKEN Jean-Jacques	
4. KURIK Kristjan	
5. REY Laurent	

Fiduciaire :

1. GARD Georges

Ville de Genève – Service des sports :

1. BONVIN Sybille Excusée
2. KANAAN Sami Excusé

Etat de Genève – Service cantonal des sports :

1. GODEAU Jérôme
2. MONNEY Ava Excusée

Swiss Volley :

1. FÖLMLI Marco Excusé
2. MONNET Anne-Sylvie Excusée

Eric METRAL informe les membres que cette AGO 2019 a été convoquée valablement selon l'ordre du jour qui a été adressé aux membres (clubs) dans les délais statutaires. Il relève que 6 membres sont présents et que la majorité est donc de 4 voix lors des votations.

2. Approbation de l'ordre du jour de l'AGO 2019.

L'ordre du jour qui a été adressé aux membres et qui a servi de convocation est approuvé sans modifications de la part des membres présents.

3. Approbation du Procès-verbal de l'AGO 2018 (8 octobre 2108).

Eric METRAL rappelle que le PV de la dernière AGO (lundi 8 octobre 2018) pouvait être consulté depuis plusieurs mois puisqu'il se trouvait sur le site internet de l'AVGe (www.avge.ch → Documents) et qu'il ne sera donc pas procédé à sa lecture.

Il demande à l'assemblée si des modifications ou remarques sont à apporter à ce document tout en signalant, qu'à ce jour, il n'a reçu aucune demande allant dans ce sens. Aucune remarque ni demande n'étant formulée, le PV de l'AGO 2018 est accepté à l'unanimité.

4. Rapports d'activités 2018-2019 du comité et de l'entraîneur principal.

1. Rapport du comité (présenté par Eric METRAL : Président).

Eric METRAL présente le rapport d'activité du comité pour la saison 2018-2019. Il indique que certains des points évoqués de ce rapport sont fortement liés à l'aspect sportif et que de ce fait, ils recouperont partiellement les informations qui seront délivrées par Laurent REY (entraîneur principal).

Il annonce que les objectifs fixés par le comité pour la saison écoulée ont été remplis et remercie tous les membres pour leur investissement et l'aide apportée au bon fonctionnement de l'AVGe.

Il relève que pour sa sixième année d'existence, l'AVGe a continué sa progression et son développement. Ce dernier a particulièrement été visible en ce qui concerne le groupe SECI – CO. En effet, grâce aux conseils et au soutien de M. Jérôme GODEAU (Responsable de la Relève et des mesures d'accès à l'Office Cantonal de la Culture et du Sport (OCCS) du Département de la Cohésion Sociale (DCS)), l'AVGe a pu obtenir la possibilité de s'entraîner à Henry-Dunant (2 salles) le mercredi de 14h00 à 16h00 en lieu et place de l'unique salle du Pavillon Doré (Ecole des Croupettes) comme cela avait été le cas lors de la saison précédente.

Bien évidemment, cela a permis de doubler le nombre d'académiciens dans une infrastructure bien plus adaptée, de par ses dimensions, à la pratique du volleyball. En ce qui concerne le groupe SECII – PO, tous les objectifs spécifiques prévus pour ce groupe ainsi que toutes les activités ont été réalisées (heures d'entraînements, camps, tests médicaux (en collaboration avec Cressy Santé) et test PISTE (Swiss Volley).

Afin d'illustrer ses propos, Eric METRAL donne un aperçu du développement de l'AVGe depuis sa création en indiquant le nombre de jeunes ayant fait partie de l'AVGe lors de ces six saisons d'existence :

Saison	Nombre d'académiciens				Total
	Groupe SECI – CO		Groupe SECII – PO		
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
2013-2014	/	/	15	/	15
2014-2015	/	/	19	/	19
2015-2016	/	/	20	8	28
2016-2017	/	/	16	13	29
2017-2018	13	5	20	10	48
2018-2019	22	5	17	11	55

Il se plaît à relever que ce succès ne se dément pas au cours du temps puisque lors des journées qui ont eu lieu au printemps 2019 pour le passage des tests d'admission pour la session 2019-2020, les jeunes furent encore très nombreux à se présenter :

- 50 candidats pour le groupe SECI – CO.
- 48 candidats pour le groupe SECII – PO.

Cela démontre bien que l'AVGe est maintenant bien connue et qu'elle fait partie du paysage du volleyball genevois. Le travail réalisé en son sein porte ses fruits et c'est tout l'ensemble des clubs qui profite des progrès réalisés par les académiciens quel que soit le niveau de jeu qu'atteindront ces jeunes à l'issue de leur formation.

Bien évidemment, cela implique également une réflexion sur la communication pour la gestion inévitable et immanquable des déceptions et des incompréhensions en cas de non sélection.

Pour la saison écoulée (2018-2019), il signale que le groupe SECI – CO a subi de grandes modifications puisqu'un certain nombre de jeunes l'ont quitté à l'issue de la saison 2017-2018 étant donné qu'ils étaient dans leur dernière année scolaire (11^{ème} du CO) et qu'ils devaient donc automatiquement quitter ce groupe. Ils pouvaient être admis, en cas de réussite du test d'admission et du préavis favorable des entraîneurs, dans le groupe supérieur (SECII – PO). En tenant compte également de l'augmentation de la taille du groupe en raison de cette nouvelle disponibilité de 2 salles, cela a donc particulièrement contribué à modifier la composition de ce groupe.

Finalement, ce sont donc 21 nouveaux académiciens (17 filles et 4 garçons) qui ont rejoint les 6 académiciens restants (5 filles et 1 garçon) pour obtenir un total final de 27 académiciens. Ce nombre est purement administratif ! En effet, en raison des différences de niveau de pratique et de compétence entre les Anciens (**A**) et les nouveaux (**N**), des « anciennes » se sont entraînées séparément au même horaire mais au Centre Sportif du Bois-des-Frères dans un groupe constitué également de plus jeunes joueuses du groupe SECII – PO tandis que le seul garçon (Matteo MIELE) a rejoint le groupe des garçons du SECII – PO.

Composition des groupes 2018-2019 :

Filles (SECI – CO 2018-2019) :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| 1. AMANN Jade (N) | 2. AVENI Alyssa (*) (A) |
| 3. BARTU Ela (N) | 4. BAUM Yasmina (N) |
| 5. BENGUEREL Elena (*) (A) | 6. BIERMANN Sally (N) |
| 7. BUANDA Erika (N) | 8. BUSSIEN Inès (N) |
| 9. CALISKAN Lara (N) | 10. DONZE Kayla (*) (A) |
| 11. FELIX Lucie (N) | 12. GANBOLD Undral (N) |
| 13. HEYMANN Clara (*) (A) | 14. KURIK Mirjam (N) |
| 15. MATUL Magda (N) | 16. MATUL Tosia (N) |
| 17. MILETO Michelle (N) | 18. NOWAK Natalia (N) |
| 19. TURRIAN Marina (N) | 20. VAN LEEMPUT Céline (*) (A) |
| 21. VAN LEEMPUT Léa (N) | 22. VIENNE Shayna (N) |

Garçons (SECI – CO 2018-2019) :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1. LEVY Denis (N) | 2. MIELE Matteo (*) (A) |
| 3. PLEWINSKI Gabriel (N) | 4. POLLET Nathan (N) |
| 5. SALINA Julien (N) | |

Cet agrandissement du groupe SECI – CO a également nécessité de faire appel à de nouveaux encadrants afin de continuer à fournir un haut degré de formation.

En ce qui concerne le groupe SECII – PO, celui-ci a vu l'arrivée d'un grand nombre de jeunes cela tant chez les filles que chez les garçons, on peut donc réellement parler d'un changement de génération avec tout ce que cela implique au niveau de la gestion et du contenu des entraînements. Chez les filles 9 nouvelles (dont 8 issues du groupe SECI – CO) sur 17 soit 53% alors qu'il y a eu, chez les garçons, 7 nouveaux (dont 4 issus du groupe SECI – CO) sur 11 soit 64%.

Filles (SECII – PO 2018-2019) :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. AEBY Laetitia (N) | 2. ARRIGONI Elisa (N) (1) |
| 3. BÜELER Zoé (N) (1) | 4. EMCH Gaëlle (A) |
| 5. JAKOB Clara (N) (1) | 6. MUSLIU Zane (A) |
| 7. PATAKI Céline (A) | 8. PHILIPPI Léa (A) |
| 9. PICCAND Zoé (A) | 10. PICT Maeva (N) (1) |
| 11. REMY Johanna (A) | 12. REVEIL Danaïkah (A) |
| 13. RIPIC Katarina (A) | 14. RUSCHETTA Emma (N) (1) |
| 15. SCHOUWEY Mallauray (N) (1) | 16. STIFANI Laetitia (N) (1) |
| 17. TABANDZELIC Anastasia (N) (1) | |

(1) : Joueur ayant appartenu au groupe SECI – CO lors de la saison 2017-2018.

Garçons (SECII – PO 2018-2019) :

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1. ANKUROWSKI Wiktor (N) | 2. AYE Victor (N) (2) |
| 3. CHABOT Ludovic (A) | 4. CHAVAZ Kylian (N) (2) |
| 5. DHAENE Rafaël (N) | 6. DUCHOSAL Cyrus (A) |
| 7. JAKOB Loïc (A) | 8. METRAL Célian (N) (2) |
| 9. VAN LEEMPUT Thibault (N) (2) | 10. YILMAZ Edouard (A) |
| 11. ZUMSTEIN Jeremy (N) | |

(2) : Joueur ayant appartenu au groupe SECI – CO lors de la saison 2017-2018.

Pour terminer le point concernant les effectifs et le succès de l'AVGe, Eric METRAL met ces résultats en lien avec le développement du volleyball à Genève en raison des

efforts réalisés, entre autres, par SVRG pour promouvoir la collaboration entre ses clubs et par une meilleure connaissance et image de l'AVGe auprès des différents acteurs du monde du volleyball genevois.

Les objectifs majeurs du comité lors de cette saison ont été remplis, cela a été une grosse saison car ces objectifs ont nécessité beaucoup de travail et de temps. Les chantiers ne sont pas tous terminés et font encore l'objet de différentes actions :

- 1) Révision des statuts :
Les statuts n'ayant pas subi de modifications depuis la création de l'AVGe, ils ont été relus et remis à jour. Les modifications proposées seront discutées au point 8 de l'assemblée générale en cours.

- 2) Centre Régional d'Entraînement (CRE) :
Eric METRAL passe la parole à Jean-Jacques von DÄNIKEN (administrateur) pour présenter le dossier du CRE.
Ce dernier indique qu'il s'agit là d'un dossier complexe et important qui peut avoir un impact majeur sur l'existence et le fonctionnement futur de l'AVGe mais dans lequel l'AVGe n'a pas toutes les cartes en mains.
Il résume les points importants de la situation :
 - Swiss Volley est en train de modifier profondément la structure de formation des talents. En lien avec le concept FTEM établi par Swiss Olympic, Swiss Volley réoriente de manière drastique l'axe principal de son appui et de son intérêt sur les jeunes du niveau scolaire Secondaire I. Par conséquent, le label de formation Swiss Volley ne sera attribué qu'aux structures concernant cette tranche d'âge avec l'obligation de remplir un cahier de charges assez conséquent. Swiss Volley encourage les régions à mettre sur pied des GER (Groupe d'Entraînement Régional) pour filles et garçons. En parallèle, Swiss Volley a proposé à certaines régions (dont Genève) de mettre sur pied, par l'intermédiaire de l'AVGe, un CRE pour filles. Les contraintes sont plus élevées que pour le GER, essentiellement au niveau du temps (10 h d'entraînement en semaine entre 09h30 et 18h00) et de l'encadrement nécessaire pour une telle structure (entraîneur professionnel).
 - L'AVGe existe uniquement grâce au soutien de l'Etat de Genève qui est son principal contributeur financier par l'intermédiaire de l'Office Cantonal de la Culture et du Sport. L'AVGe est actuellement reconnue comme centre cantonal de la relève car elle remplit un certain nombre de critères établis dans le contrat de prestations liant l'AVGe et l'OCCS. L'un de ces critères est de posséder le label Swiss Volley reconnaissant la formation.
 - Actuellement, en ce qui concerne le volleyball, il n'y a pas de possibilité à Genève d'avoir une structure scolaire permettant de remplir les critères exigés par Swiss Volley (temps d'entraînement).

Résumé brutalement, cela donne :

- Pas de possibilité horaire de s'entraîner selon le cahier de charges Swiss Volley (et cela même si les autres points sont remplis) → Perte du label de formation Swiss Volley → Perte de la reconnaissance comme centre de la relève auprès des autorités du canton → Fin du financement et de l'appui du canton → Fin de l'activité de l'AVGe sous sa forme actuelle (!?)

Il apparaît donc clairement que l'AVGe se trouve entre le marteau et l'enclume car elle n'a pas le pouvoir de modifier ou d'introduire des éléments permettant de réaliser le CRE en agissant par exemple sur le cahier de charges de Swiss Volley ou sur le temps d'entraînement donc sur l'organisation scolaire.

Cependant, il s'avère qu'actuellement, le Département de l'Instruction Publique du Canton de Genève est en train de procéder à une refonte complète du dispositif Sport-Art-Etudes qui permet à des jeunes d'investir du temps dans leur activité en parallèle à leur formation scolaire. Depuis plus de 2 ans, un groupe travaille intensément sur ce sujet et ses conclusions provisoires vont vers l'adoption d'un système qui libérerait les jeunes ayant une activité extra scolaire culturelle (danse, musique, ...) ou sportive intense à raison de 4 après-midis par semaine cela tant au niveau du Secondaire I que du Secondaire II. Il va sans dire que si ce dispositif est mis en place (rentrée scolaire 2020-2021) sous cette forme, il permettrait à l'AVGe de répondre à l'exigence posée par Swiss Volley concernant le temps d'entraînement pour l'attribution d'un CRE qui s'avérerait être le seul en Suisse romande ! A noter qu'il s'agit d'une occasion particulièrement intéressante puisqu'il ne s'agit pas d'une demande de l'AVGe ou de SVRG mais bien d'une proposition de Swiss Volley qui reconnaît ainsi la qualité du travail effectué par l'AVGe.

En conséquence, le comité a préparé un document détaillé intitulé « Projet 2020 » qui décrit en détail les tenants et les aboutissants de cette proposition de Swiss Volley. La version finale de ce document qui est actuellement en phase de relecture sera transmise à Swiss Volley ainsi qu'aux autorités compétentes du Canton de Genève dès qu'elle aura été approuvée par la fédération faïtière.

3) Collaboration entre les clubs :

Eric METRAL signale que des rencontres entre clubs présentant des équipes féminines en ligues nationales durant la saison 2019-2020 ont eu lieu (Genève Volley, Meyrin VBC et Servette Star-Onex VBC), elles ont été suivies d'un entraînement en commun pour « faire connaissance » et répartir au mieux les joueuses au potentiel de ligues nationales entre les équipes.

Jérôme GODEAU demande la parole pour demander qu'on lui fasse parvenir le document « Projet 2020 » dès que la rédaction finale aura été effectuée.

Eric METRAL l'informe qu'il est l'un des destinataires principaux de ce document et que l'AVGe le fera également parvenir à Madame Ava MONNEY (responsable du dispositif SAE au sein du DIP).

Eric METRAL revient sur la question de la collaboration entre les clubs au niveau des ligues nationales. S'il se réjouit grandement d'une amélioration notable des relations entre les clubs en ce qui concerne le volleyball féminin, il doit reconnaître qu'en ce qui concerne le volleyball masculin, la situation s'améliore mais n'atteint pas encore le niveau de relations existants entre les clubs féminins. Il y a là encore un gros potentiel de progrès à réaliser ce qui ne pourrait qu'encore améliorer l'image et la visibilité du volleyball à Genève.

Eric METRAL termine le rapport du comité en remerciant chaleureusement tous les partenaires publics et privés qui contribuent au fonctionnement de l'AVGe et sans qui cette dernière ne pourrait certainement pas exister :

- Etat et Canton de Genève
- Ville de Genève
- Max MEIER – équipements sportifs
- Commune du Grand-Saconnex

2. Rapport de l'entraîneur principal (Laurent REY).

Laurent REY présente le bilan sportif de l'Académie pour la saison 2018-2019.

Groupe SECI – CO :

Le nombre de participants de ce groupe s'est élevé à 27. Groupe composé de la manière suivante :

FILLES : 22 ; GARÇONS : 5 (voir également pages 3 et 4)

Un entraînement par semaine a été prodigué le mercredi de 14h00-16h00 à Henry-Dunand. L'entraîneur principal fut Kristijan KURIK soutenu par Virginia BAUDINO-GARCIA et Antoine ZAUGG.

35 semaines d'entraînement ont été planifiées, ce qui a donc représenté un total de 70 heures d'entraînement. A celles-ci s'ajoutèrent 4 jours de camp, deux en octobre et deux autres en février.

Groupe SECII – PO :

Le nombre de participants de ce groupe s'est élevé à 28. Groupe composé de la façon suivante :

FILLES : 16 dont 10 faisant partie du dispositif Sport-Art-Etudes (SAE) du DIP et 6 externes. Une jeune fille (Céline PATAKI) n'a finalement pas effectué la saison 2019-2020. La plupart sont scolarisées au Collège de Genève (14), à l'Ecole de Culture Générale (1) et à l'Ecole de Commerce (1).

Sont arrivées dans le contingent 9 nouvelles joueuses :

Laetitia AEBY, Elisa ARRIGONI, Zoé BÜELER; Clara JAKOB; Maeva PICT, Emma RUSCHETTA, Mallaury SCHOUWEY, Laetitia STIFANI et Anastasia TABANDZELIC

GARÇONS : 12 académiciens ont commencé l'année scolaire (6 dans le dispositif SAE et 6 externes). En ce qui concerne leur formation : 9 au Collège de Genève et 2 en filière apprentissage). Ce groupe a intégré un garçon du groupe plus jeune (Matteo MIELE) qui pour une raison de date de naissance (fin d'année) effectuée encore sa scolarité au CO.

Sont arrivés dans le contingent 8 nouveaux joueurs :

Wiktor ANKUROWSKI, Victor AYE, Kylian CHAVAZ, Rafaël DHAENE, Célian METRAL, Matteo MIELE (SECI – CO), Thibault VAN LEEMPUT et Jeremy ZUMSTEIN. A l'exception de Rafaël DHAENE et Jeremy ZUMSTEIN, les 5 autres joueurs avaient fait partie de l'AVGe dans le groupe SECI – CO lors de la saison précédente (17-18).

On peut donc relever les deux points suivants en étudiant les effectifs de ces groupes :

- L'effectif du groupe SECII – PO a fortement été renouvelé à l'amorce de cette saison 2018-2019 puisque finalement sur un total de 28, il y a eu 17 nouveaux académiciens soit environ 60%.
- Parmi ces 17 nouveaux académiciens, 13 (76%) provenaient du groupe SECI – CO, ce qui semble devenir un passage obligé impliquant une formation de plus en plus jeune qui laisse de moins en moins de chance aux jeunes débutant le volley sur le tard d'intégrer l'AVGe. D'autre part, l'intégration de ces jeunes provenant du groupe SECI – CO est assez aisée puisqu'ils sont déjà connus de l'AVGe et qu'ils ont déjà participé, en partie, aux camps d'octobre et de février lors de la saison précédente.

Ce renouvellement important a quelque peu modifié la structure et le contenu des entraînements puisque la « population » s'est retrouvée fortement rajeunie, ce qui en raison de leurs capacités actuelles a nécessité de modifier les apprentissages. D'autre part, chez les garçons, le groupe, globalement plus jeune et nettement moins expérimenté, s'est retrouvé être composé de personnalités beaucoup plus introverties ce qui a également eu une influence sur la dynamique des entraînements.

Environ **530** heures d'entraînement ont à nouveau été données de septembre 2018 à fin juin 2019 au centre sportif du Bois des Frères ainsi qu'aux collèges de Chavanne et de De Staël concernant le travail de condition physique. Quant aux camps, 70 heures de pratique se répartissent de la manière suivante : 3 journées en octobre (SEC I et II), 3 en février (Action types SECII puis SEC I et II) et 5 à Pâques en Italie (entraînements ; 4 matchs amicaux pour les filles et 3 pour les garçons). Enfin, un samedi d'entraînement de beach a été organisé le 25 mai lors de la journée « Sport pour tous » au Grand Saconnex avec comme objectif de faire découvrir ce sport à la population avec les académiciens qui se sont montrés très participatifs. Un camp de beach a également eu lieu au Centre sportif des Evaux du 24 au 26 juin 2019.

La structure de travail reste identique à celle des saisons précédentes (préparation physique d'été, détermination d'objectifs individuels d'apprentissage en début d'année, travail tout au long de la saison focalisé sur ceux-ci, bilan en fin d'année). Tous nos académiciens ont été suivis par le centre médical SwissOlympic de Cressy HUG (visite médicale et divers tests physiques) en début de saison (mi-octobre) puis en fin de saison (mi-mai). Les jeunes peuvent également bénéficier tout au long de l'année, les jeudis et vendredis, de la possibilité d'être massés par Fabien GOTHUEY lors des entraînements ayant lieu au Centre sportif du Bois-des-frères.

Les singularités de cette saison ont été les suivantes :

Mise en place d'une information concernant l'aspect nutrition et sport grâce à une collaboration avec SPORTIGenève (www.sportigeneve.ch). Elle a débouché sur l'organisation de 3 ateliers qui se sont déroulés en deuxième partie de saison :

- 20 mars 2019 : « Les batteries pleines alors que les matches s'enchaînent »
- 17 mai 2019 « Alimentation sportive de base pour le volleyball »
- 29 mai 2019 « Volley avec ou sans sucres?!? »

Mise en place d'une information concernant la motricité et les profils. Lors du camp de février, une réflexion sur les préférences motrices a été proposée au travers de l'intervention de Mme Murielle ARMAND, spécialiste Action Types. Chaque académicien a ainsi reçu son profil et a été suivi les semaines suivantes.

Enfin, au niveau de l'encadrement du groupe, un changement d'entraîneur au niveau de la condition physique a été mis en place dès mars. En effet, Fredrik SJÖSTRÖM nous ayant quitté pour des raisons professionnelles, c'est Nicklas ELLEGAARD qui a rejoint notre staff technique. Ce dernier a mis en place, sur la base des résultats des différents tests médicaux et contrôles effectués par les académiciens, un programme individualisé de travail spécifique pour compenser les faiblesses musculaires et de posture relevées lors des tests. Il faut cependant espérer que les jeunes soient suffisamment matures pour effectuer sérieusement ces exercices à chaque occasion qui se présente pour eux (AVGe, en club et à la maison).

Réorientation et implantation des académiciens/nes dans les championnats en vue de la saison 2019-2020 :

Laetitia STIFANI, Cyrus DUCHOSAL et Edouard YILMAZ quittent l'Académie.

Johanna REMY accède au plus haut niveau de LNA et rejoint Alyssa AVENI (Genève Volley).

Zoé BÜELER, Gaele EMCH, Léa PHILIPPI, Zoé PICCAND, Maeva PICT, Danaïkah REVEIL, Katarina RIPIC, Emma RUSCHETTA, Mallaury SCHOUEWEY et Anastasia TABANDZELIC joueront toutes en 1^{ère} ligue (soit à Genève Volley, soit au Servette Star-Onex VBC, au Meyrin VBC).

Laetita AEBY, Elisa ARRIGONI, Clara JAKOB et Zane MUSLIU évolueront quant à elles en 2^{ème} ligue dans leur équipe respective (Genève Volley, Servette Star-Onex VBC).

Du côté des garçons, Wiktor ANKUROWSKI, Ludovic CHABOT, Rafaël DHAENE sont intégrés dans le contingent élargi de l'équipe de LNB du Servette Star-Onex VBC.

Célian METRAL, Thibault VAN LEEMPUT et Jérémy ZUMSTEIN joueront en 1^{ère} ligue à Servette Star-Onex VBC.

Loïc JAKOB, Victor AYE, Kylian CHAVAZ et Matteo MIELE joueront en 1^{ère} ligue au CERN VBC.

Nathan POLLET, membre du groupe SECI – CO, jouera en U18 au Chênois Genève VB.

Laurent REY indique que pour les garçons, ceux-ci doivent franchir un palier avant de pouvoir envisager de jouer au plus haut niveau suisse.

A l'issue du rapport de Laurent REY, Eric METRAL donne la parole aux personnes présentes pour les éventuelles remarques et questions :

- Jérôme GODEAU tient à remercier les jeunes de l'AVGe qui sont venus apporter leur aide lors de l'organisation du tournoi Fred FELLAY qui a eu lieu en décembre 2018.

5. Présentation des comptes de la saison 2018-2019.

Philippe BERNARD indique que les comptes de la saison 2018-2019 sont à jour et ont été contrôlés par une société extérieure (voir ci-dessous : rapport de l'organe de révision au point 6).

L'exercice 2018-2019 se termine sur une perte de CHF 5'897.-. Il indique que par rapport au budget qui avait été présenté lors de l'AGO précédente, les charges se sont révélées être plus élevées dans les postes suivants :

- Organisation des camps.
- Frais médicaux.
- Equipements textiles.
- Frais généraux.

Ces augmentations sont partiellement inhérentes à l'augmentation du nombre total d'académiciens. D'autre part, l'AVGe a restitué CHF 46'158.- à l'Etat de Genève à l'issue du contrat de prestation 2016-2018 passé entre l'AVGe et l'Etat de Genève.

Il indique également qu'il existe toujours un problème au niveau du règlement des frais engendrés par les tests médicaux effectués par Cressy HUG depuis 2016. En effet, l'AVGe, malgré ses demandes répétées et une entrevue, n'a toujours pas reçu de factures concernant ces tests ! Il est donc nécessaire d'effectuer une provision afin de prévoir le règlement de ces factures dès qu'elles seront présentées.

Philippe BERNARD remercie les différentes instances qui soutiennent financièrement l'AVGe et plus particulièrement l'Etat de Genève car sans ces institutions, l'AVGe n'existerait tout simplement pas !

A l'issue du rapport de Philippe BERNARD, Eric METRAL donne la parole aux personnes présentes pour les éventuelles remarques et questions :

- Jérôme GODEAU indique qu'en effet les contrats de prestations passés entre l'Etat de Genève et les différents centres de la relève, précisent qu'il n'est pas possible pour ces entités qui reçoivent des subventions de thésauriser. Cela découle des règlements de l'Etat de Genève et que le calcul s'effectue à l'issue du contrat de prestations qui est établi pour une période de 3 ans. Cependant, il est toujours possible, en cas de projet exceptionnel, d'effectuer une demande de subvention extraordinaire.

6. Rapport de l'organe de révision

Georges GARD de la fiduciaire g&p audit Sàrl effectue la lecture de son rapport concernant la révision des comptes de l'AVGe pour la saison 2018-2019. Il précise que cette révision a été faite selon les nouvelles normes en vigueur pour la révision. Il remercie également Philippe BERNARD pour la tenue des comptes et son passage à un nouveau logiciel comptable.

7. Approbation des rapports et des comptes.

Les rapports du comité (Eric METRAL) et du responsable sportif de l'AVGe (Laurent REY) sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes (Philippe BERNARD) et le rapport de l'organe de révision (Georges GARD) sont également adoptés à l'unanimité.

8. Modification des statuts.

Eric METRAL informe les membres que l'AVGe a procédé à une relecture et une mise à jour de ses statuts qui n'avaient pas subi de modifications depuis la création de l'AVGe en 2013. Cette relecture a été effectuée par Philippe BERNARD, Loïc CHEVALIER, Eduardo SCHIFFER et lui-même. De plus, il a également été fait appel à Aurèle MÜLLER (avocat et Président de SVRG) pour préciser certains points.

Les propositions de modifications ont été transmises aux membres et n'ont fait l'objet d'aucun commentaire ni remarque de la part de ces derniers.

Par conséquent, Eric METRAL propose que le vote sur l'adoption de l'ensemble des modifications soit effectué en bloc. Cette proposition est acceptée par les membres.

Les modifications de statuts sont approuvées à l'unanimité.

Les statuts sont disponibles sur le site de l'AVGe : www.avge.ch

9. Election du président et du comité.

Eric METRAL informe l'assemblée que deux membres du comité ont fait parvenir leur démission, il s'agit de :

- Séverine AVENI (2 ans d'activité).
- Sébastien RUFFIEUX (4 ans d'activité).

Sébastien RUFFIEUX prend la parole pour remercier le comité. Il félicite l'AVGe pour son dynamisme et le travail accompli et signale qu'elle est garante d'une forme de collaboration très importante entre les clubs. Il informe l'assemblée qu'il continuera à œuvrer pour le volleyball mais sous une autre forme.

Eric METRAL présente 2 nouvelles candidatures pour le comité, il s'agit de :

- Zeynep BARTU (Genève Volley).

Cette dernière qui a déjà fait partie du comité de l'AVGe dans le passé a déjà commencé à mettre sur pied le camp de Pâques 2020.

- François PLEWINSKI (VBC Ferney Prévessin).

Ce dernier va également collaborer à l'organisation et au financement de ce camp de Pâques.

Eric METRAL les remercie chaleureusement pour leur intérêt et indique que les autres membres actuels du comité de l'AVGe se représentent pour la nouvelle saison.

L'élection du comité est effectuée en bloc et acceptée à l'unanimité par acclamation par les membres.

Pour la saison 2019-2020, le comité de l'AVGe sera donc composé des personnes suivantes :

1. METRAL Eric, président
2. SCHIFFER Eduardo, vice-président
3. BERNARD Philippe, trésorier
4. BARTU Zeynep, membre
5. BUELER Valérie, membre
6. MILLA Marie, membre
7. BELLARDI Pierrot, membre et webmaster
8. GEORGIOU Michel, membre
9. PLEWINSKI François, membre
10. TABANDZELIC Nikola, membre

10. Election de l'organe de révision.

Eric METRAL propose, avec l'accord de Georges GARD, de reconduire le mandat de la fiduciaire g&p audit Sàrl en tant qu'organe de révision des comptes de l'AVGe pour la saison 2019-2020.

La proposition est approuvée à l'unanimité par les membres.

11. Approbation de la cotisation annuelle, du forfait annuel et du budget 2019-2020.

Philippe BERNARD indique que le montant de la cotisation reste inchangé :

- Membres (club) : CHF 250.-

En ce qui concerne le forfait des académiciens, celui-ci reste également inchangé :

- Forfait Académicien (Groupe SECI – CO) : CHF 250.-

- Forfait Académicien (Groupe SECII – PO) : CHF 1'000.-

Il indique la proposition d'une nouveauté concernant le groupe SECII – PO : Pour les familles qui ont 2 enfants dans ce groupe lors de la même saison, une réduction de 20% sera appliquée à l'un des forfaits. La proposition est approuvée à l'unanimité par les membres.

Jean-Jacques von DÄNIKEN indique que suite à une enquête qu'il a effectuée auprès des autres Talent School (= Académie) de Suisse, le montant du forfait demandé aux académiciens de l'AVGe se trouve dans la moyenne basse en fonction des prestations offertes.

Philippe BERNARD présente le budget 2019-2020 et précise qu'il n'y a pas de changements notables du budget par rapport aux saisons précédentes à l'exception du camp de Pâques qui vu son caractère exceptionnel (lieu : Turquie) engendrera des frais nettement plus élevés.

Jérôme GODEAU indique que le montant de CHF 47'000.- qui figure dans le budget sous l'appellation « Locaux » correspond à une subvention en nature de la Ville de Genève équivalant à la gratuité de l'utilisation de la salle du Centre sportif du Bois-des-Frères par l'AVGe.

La cotisation annuelle, les forfaits annuels des académiciens et le budget 2019-2020 sont approuvés à l'unanimité par les membres.

Eric METRAL remercie Philippe BERNARD pour son travail et le félicite pour l'adoption de ce nouveau logiciel de comptabilité.

11. Confirmation d'admission de nouveaux membres.

Eric METRAL indique qu'il n'y a pas de mouvements en ce qui concerne les clubs et que donc tous les clubs de SVRG qui font de la formation auprès des jeunes sont actuellement membres de l'AVGe.

12. Présentation de la saison 2019-2020.

Eric METRAL présente les objectifs principaux de l'AVGe pour la prochaine saison (2019-2020) en rappelant que celle-ci a déjà débuté au printemps 2019 avec les tests de sélection et les inscriptions au dispositif Sport-Art-Etudes (SAE) et que la rentrée s'est bien déroulée tout en apportant un important lot de travail en raison de son organisation et de la mise en place du test PISTE de Swiss Volley organisé différemment par rapport aux années précédentes. En effet, les jeunes doivent effectuer l'inscription eux-mêmes tout en fournissant de nombreuses informations sur leur pratique sportive ce qui implique une certaine perte de maîtrise du processus par l'AVGe.

1. Aspects sportifs.

1. Effectif de l'AVGe :

L'AVGe est devenue très imposante et elle connaît un grand succès auprès des jeunes volleyeurs comme le montre le tableau des candidatures pour la saison 2019-2020 ci-dessous :

SECI – CO			Admis
Candidats académiciens lors de la saison 2018-2019 (groupe SECI – CO)	Filles	11	11
	Garçons	1	1
Candidats non académiciens lors de la saison 2018-2019	Filles	26	10
	Garçons	12	6
	Total	50	28

SECII – PO			Admis
Candidats académiciens lors de la saison 2018-2019 (groupe SECII – PO)	Filles	16	14
	Garçons	9	9
Candidats académiciens lors de la saison 2018-2019 (groupe SECI – CO)	Filles	11	11
	Garçons	2	2
Candidats non académiciens lors de la saison 2018-2019	Filles	9	4
	Garçons	3	0
	Total	50	40

L'effectif total des académiciens sera donc de 68 jeunes.

2. Staff technique :

Entraîneur responsable : Laurent REY.

- Entraîneurs : Laurent REY, Kristjan KURIK et Danail MIHAYLOV.
- Aide-entraîneurs : Virginia BAUDINO GARCIA, Cait DE WITT, Marion VAUCHER, Antoine Zaugg et Anthony RUFFIEUX.
- Organisation des camps : Kristjan KURIK.
- Responsable condition physique : Nicklas ELLEGAARD.
- Massage et soins : Fabien GOTHUEY.
3. Staff administratif :
- Secrétaire : Loïc CHEVALIER.
- Administrateur : Jean-Jacques von DÄNIKEN.
4. Remerciements :
- Eric METRAL remercie Loïc CHEVALIER et Jean-Jacques von DÄNIKEN pour le travail accompli lors de la rentrée (reprise des entraînements et organisation des tests PISTE en lien avec Swiss Volley) qui fut très conséquent.

2. Aspects communication.

Eric METRAL indique qu'il y a encore des progrès à faire pour améliorer la communication entre l'AVGe et les clubs et ceci principalement au niveau des techniciens (entraîneurs) de clubs. Il précise les différents points suivants :

- Rencontres AVGe - entraîneurs de club (faites en septembre 2019).
- Ouverture permanente de l'AVGe aux entraîneurs de club.
- Information aux clubs du travail réalisé à l'AVGe (description d'exercices de renforcement spécifique et des échauffements par Nicklas ELLEGAARD).

Laurent REY précise qu'au niveau des entraînements, 4 filles du groupe SECI – CO iront s'entraîner avec le groupe SECII – PO au vu de leur niveau de jeu actuel.

Plus généralement, il indique que l'AVGe est devenue une « grosse boîte » qui implique un changement de philosophie de la part des entraîneurs présents en son sein cela d'autant plus avec les changements probables à venir en cas de mise en place d'un CRE (voir page 5). Cela entraînera l'engagement d'un entraîneur professionnel à plein temps. Il annonce que la saison 2019-2020 sera la dernière pour lui et que l'AVGe aura été une grande aventure, cela d'autant plus qu'il est présent et actif sans interruption depuis sa fondation !

13. CRE : Questions.

A) Projet 2020 :

Jean-Jacques von DÄNIKEN indique que la rédaction de ce projet fait suite à la proposition de Swiss Volley de mettre sur pied un CRE (Centre Régional d'Entraînement) filles piloté par l'AVGe avec le soutien de SVRG sur la base de la structure actuelle et du fonctionnement de l'AVGe. Cela impliquerait un profond changement de fonctionnement au sein de l'AVGe. En effet, celle-ci deviendrait le premier endroit de formation des joueuses concernées et le lien existant avec les clubs de base, bien que toujours existant, sera amoindri ce qui ne correspond pas complètement aux idéaux de fondation de l'AVGe. D'autre part, si le CRE devait voir apparaître un très grand talent, celui-ci pourrait quitter cette structure pour accéder à un club de la relève ou au Centre National.

La notion de club de la relève est également nouvelle. Il s'agit d'un club de LNA (Genève Volley a présenté sa candidature) qui pourrait répondre à un grand nombre d'exigences posées par Swiss Volley (temps d'entraînement, niveau de qualification, structure, hébergement, ...).

Ce projet 2020 est en phase de relecture finale auprès de Swiss Volley et sera distribué dès que l'AVGe aura reçu les corrections et l'aval de la fédération nationale.

Jean-Jacques von DÄNIKEN précise que lors de la rédaction de ce document, il a clairement été exprimé l'idée que l'AVGe voulait, même en cas d'attribution d'un CRE, continuer à proposer une offre de formation pour les jeunes filles qui ne feraient pas partie du CRE ainsi que pour les garçons.

Valérie BÜELER demande si cette offre serait similaire à celle existant à l'heure actuelle. Laurent REY répond qu'il ne devrait pas y avoir d'énormes changements mais son expérience lui fait se demander quelle est la pertinence d'une structure comme le présente l'AVGe pour les jeunes les plus âgés. Il cite l'exemple des élèves qui effectuent la 4^{ème} du Collège de Genève (année d'obtention de la maturité), ce qui représente beaucoup de travail pour ces jeunes en vue des examens et qui influence négativement leur présence aux entraînements.

Zeynep BARTU se demande s'il y a une réelle demande pour le CRE. Eric METRAL confirme qu'il y a bien des inconnues à ce niveau vu la nouveauté du projet mais il imagine qu'il pourrait y avoir de 4 à 12 jeunes filles intéressées sur l'ensemble de la tranche d'âge concernée.

Jérôme GODEAU confirme que cette question centrale est importante : « Les jeunes filles sont-elles prêtes à s'engager dans un processus de ce type ? » Eric METRAL pense que le public cible existe. Il imagine une progression à partir d'un plus petit nombre de joueuses qui se développerait au cours du temps comme cela l'a été aux débuts de l'AVGe avec le groupe SECII – PO puis 4 ans plus tard avec le groupe SECI – CO qui rencontre un beau succès (voir candidatures pour la saison 2019-2020).

Jérôme GODEAU précise que ce sont les clubs et les entraîneurs de ces clubs qui devront trouver les jeunes pouvant posséder le potentiel pour accéder au CRE et les aider à franchir ce cap en cas d'intérêt de leur part. Eric METRAL indique, que selon la demande de Swiss Volley, cette prospection devra être effectuée par un Talent Scout chargé de ce travail par SVRG et les clubs. La fédération a mis sur pied une formation pour ce rôle mais la région de Genève n'a encore pu envoyer personne à cette formation pour des raisons de problèmes de transmissions d'informations (adresses incorrectes et délai) mais que cette question devrait se résoudre d'ici quelque mois.

Michel GEORGIU estime qu'il y a suffisamment de joueuses à Genève pour pouvoir mettre sur pied ce CRE. Avec sa très grande expérience (58 ans d'activité et de présence dans le monde du volleyball), il tient à affirmer que cette proposition de Swiss Volley est une énorme opportunité pour l'AVGe et qu'il s'agit vraiment d'une chance extraordinaire à saisir !

Eric METRAL indique qu'il ne s'agirait pas seulement d'un projet genevois car il est très probable qu'il s'agirait du seul CRE pour la suisse romande, ce qui pourrait impliquer l'accueil et l'hébergement de joueuses provenant d'autres cantons qui viendraient suivre leur scolarité à Genève.

Sébastien RUFFIEUX estime que cette proposition de création d'un CRE faite par Swiss Volley est également une reconnaissance du travail accompli par la région de Genève depuis quelques années.

Carlos INFANTE demande quelles sont les raisons qui sont à la base de la proposition de mise en place d'un CRE filles à Genève. Eric METRAL répond qu'il s'agit d'un ensemble de facteurs parmi lesquels :

- Grand nombre de licenciées féminines juniors à Genève.
- Existence d'une structure Talent School (Académie de Volleyball de Genève).
- Présence de clubs de ligues nationales (LNA, 1LN).
- Soutien très important des autorités sur le plan logistique et financier.

Il précise que pour les garçons, l'organisation est différente et qu'il ne devrait y avoir que 3 centres nationaux d'entraînements : Amriswil, Jona et Lausanne.

Jérôme GODEAU confirme avoir été informé, lors d'une rencontre avec Marco FÖLMLI (Responsable Swiss Volley), que le « volume » du nombre de garçons juniors est actuellement trop petit pour envisager une structure identique à celle des filles.

B) Reconnaissance SwissVolley :

Valérie BÜELER pose la question de savoir ce qui se passerait en cas de perte du label Swiss Volley attribué à l'AVGe.

Jérôme GODEAU confirme que l'AVGe a besoin de ce label pour être reconnue comme centre de la relève par le canton de Genève et que sa perte serait un gros problème en ce qui concerne l'attribution de la subvention et de l'aide apportée par les autorités.

Jean-Jacques von DÄNIKEN indique que le label actuel va disparaître mais qu'il sera remplacé par une autre reconnaissance destinée aux centres de formation qui répondront aux exigences de Swiss Volley.

C) GER :

Eric METRAL indique que les régions sont libres de mettre sur pied des Groupes d'Entraînements Régional (GER). Ceux-ci doivent cependant également respecter le cahier de charges établi par Swiss Volley, soit :

- A partir de la 9^{ème} année scolaire.
- Pas d'obligation d'être dans une classe sportive.
- Au minimum 2 séances d'entraînement par semaine (4 heures par semaine).
- Entraînements possible du lundi au dimanche mais devant se terminer avant 20h00.
- Environ 39 semaines par an (période scolaire).
- Au moins 1 camp d'entraînement par an (5 jours par an).

Par contre, il répète que la mise en place d'un CRE est soumise à l'acceptation de Swiss Volley après étude du dossier.

14. Propositions individuelles.

Eric METRAL indique qu'aucune proposition individuelle ne lui a été adressée dans le délai indiqué par la convocation à l'AGO.

Il rappelle encore que le bus de l'AVGe peut être mis à disposition des clubs.

15. Informations diverses et clôture de l'assemblée.

Eric METRAL annonce que l'assemblée générale ordinaire du jeudi 10 octobre 2019 de l'Académie de Volleyball de Genève est close, il est 21h05. Il invite l'assemblée à un verre de l'amitié.

Pour le procès-verbal : Jean-Jacques von DÄNIKEN (18.11.2019)